



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune
de Cartigny est convoqué en séance ordinaire
le lundi 13 mai 2024 à 20h30
à la salle du Conseil municipal**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 avril 2024 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
4. Délibération relative à l'approbation des comptes annuels 2023 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2023 ;
5. Election du bureau du Conseil municipal pour la période du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025 ;
6. Rapports de commission ;
7. Propositions et questions.

Léonie Cocquio

Présidente

Cartigny, le 6 mai 2024